

Ministère de l'Agriculture  
Enseignement Agricole Public

## **300 licenciements de contractuels enseignants : Inacceptable !!!**

Ayant eu connaissance du compte rendu de la dernière réunion des DRAF du 10 mars 2009, lors de laquelle les directeurs régionaux ont été informés que "**la DGER devait rendre 200 ETP de contractuels de l'Enseignement Agricole Public (EAP)**" en plus des suppressions d'emplois inscrites dans le Budget 2009, les organisations syndicales de l'Enseignement Agricole Public représentées ont interpellé le DGER à l'occasion de la réunion du CTPC-DGER du 31 mars. Le Directeur Général n'a pas voulu confirmer ce chiffre, ni en assumer les conséquences.

Nous disposons pourtant d'informations convergentes en provenance des régions selon lesquelles **les DRAF sont en train de réviser encore à la baisse l'offre publique de formation présentée devant les CTPR et les CREA, d'abaisser encore les plafonds de recrutement (jusqu'à 12 !!!), de transformer ainsi des classes en sections et de programmer le licenciements d'une douzaine de contractuels par région en moyenne.** De nombreux agents contractuels ayant un temps incomplet imposé, **la suppression de 200 ETP est en effet susceptible de concerner environ 300 personnes physiques au plan national.**

Les organisations syndicales siégeant au CTPC-DGER (SNETAP-FSU / SFOERTA / SYAC-CGT) et le SEA-UNSA, qui siège au CNEA, ont décidé de préparer **une déclaration commune** en vue de la lire à l'ouverture du CNEA convoqué le jeudi 2 avril, **afin d'exiger une entrevue immédiate avec le Directeur de Cabinet du Ministre et d'obtenir des explications. Plusieurs autres syndicats représentés au CNEA s'y sont associés : SNESUP et SNEP (FSU), SNIAE (FO), FNAF-CGT, ainsi que les représentants de la FCPE et de la Confédération Paysanne.**

Suite à la lecture de cette déclaration, **et en l'absence du Directeur Général**, le DG adjoint, après consultation du Cabinet, n'a pu proposer qu'une entrevue entre une délégation limitée et le conseiller du Ministre pour l'enseignement. Instruits par plusieurs précédents de double langage de la part de responsables ministériels, les représentants syndicaux ont demandé que le conseiller du Ministre vienne s'expliquer devant le CNEA afin de faire publiquement toute la transparence sur les décisions prises par le Ministre. Cette demande a été soutenue par le représentant de la FCPE. Après de longues tergiversations, le DG adjoint est revenu devant le CNEA et a informé ses membres que, suite au refus du conseiller, la séance était suspendue et renvoyée à une date ultérieure.

**Ce refus du conseiller du Ministre de venir s'expliquer publiquement est la confirmation implicite de la suppression des 200 ETP de contractuels enseignants** (qui vont s'ajouter aux suppressions prévues au Budget 2009, portées sans la moindre explication, **de -123 à -159 pour les enseignants**, selon les dernières réponses du ministre à des parlementaires, **en plus des 64 suppressions d'emplois d'administratifs**).

Si cette décision n'est pas annulée, **cela signifie qu'environ 300 contractuels vont être réduits au chômage**, que les élèves de l'EAP seront privés d'environ 450 enseignants à la prochaine rentrée et des heures d'enseignement correspondantes. **Cela aura pour effet de rendre impossible l'accueil de nombreux élèves dans les établissements publics, et d'imposer aux familles qui ont opté pour le service public un lieu de scolarisation ne correspondant pas à leur choix.**

**Les organisations syndicales susmentionnées dénoncent le traitement infligé à l'Enseignement Agricole Public et à ses élèves et exigent que le Ministre renonce à ces suppressions d'emplois.**